

CONTRIBUTION DE L'AGE SCIENCES-PO AU 75ème CONGRES DE L'UNEF

A situation particulière, étudiants particuliers ? L'IEP représente une place à part dans l'université mais pourtant, malgré l'originalité des luttes locales, l'AGE UNEF Sc Po se refuse à tout corporatisme. Il ne s'agit pas pour nous de "défendre la valeur du diplôme" (sous-entendu face à la "médiocrité des diplômes" universitaires) comme une vulgaire corpo.

Au contraire, les étudiants de l'IEP sont les témoins privilégiés des disparités du milieu étudiant, ce qui conduit à élaborer une réflexion d'ensemble sur l'unité du statut étudiant et sur le renouvellement de la mobilisation syndicale dans le monde universitaire.

DEFENDRE UN STATUT ETUDIANT

L'aggravation de la discrimination sociale

Le nombre d'étudiants est en constante augmentation et l'origine sociale de ces étudiants est de plus en plus hétérogène. Parallèlement, la multiplication des filières, le développement des formations hors université (classes prépas, grandes écoles...), l'émiettement géographique du tissu universitaire (voulu par Jospin), dessinent un milieu étudiant de plus en plus éclaté. Ce mouvement n'est pas irréversible. Le syndicalisme étudiant ne s'effacera pas devant les corpos s'il est capable de défendre le statut étudiant et de faire vivre l'unité de son milieu.

La discrimination sociale apparaît dès l'inscription à l'université. Cette année sont apparues non seulement des hausses de droits d'inscription à l'Université mais en plus, des hausses différenciées selon les filières. Les filières dites "d'excellence" (Ingénieurs, D.U.T...) et les filières "parking" se retrouvent désormais *institutionnalisées*. Elles distinguent les étudiants à "l'avenir prometteur", amenés à en payer le prix, des étudiants à "l'avenir incertain".

L'exemple de Sciences Po est révélateur de cette politique, menée, de plus, à l'encontre de l'objectif de *démocratisation* que s'assigne l'IEP. La hausse des droits d'inscription cette année encore (de 4000 F à 5000 F) se contente d'entériner une composition sociale plus élevée qu'ailleurs alors qu'une démocratisation réussie devrait s'accompagner d'une baisse des droits d'inscription, en raison d'une composition sociale de moins en moins aisée.

L'autonomie affirmée de la direction de l'IEP dans ce domaine marque un relâchement inquiétant du Ministère de l'Education Nationale concernant les droits d'inscription confirmé par la hausse des droits à l'Université cette année.

Plus spectaculaire encore, le développement de l'aide sociale par les prêts bancaires renforce l'éclatement du milieu étudiant. L'Etat distingue ainsi les "bons" et les "mauvais" étudiants. Pour avoir droit à ses prêts bonifiés à 50%, l'étudiant doit être ressortissant de la CEE, avoir moins de 26 ans, il doit au minimum commencer sa deuxième année de premier cycle, il n'a droit qu'à un seul redoublement et doit justifier "d'un projet d'études et d'insertion professionnelle". "Pour" ou "Contre" les prêts bancaires, les étudiants n'ont pas le choix. La plupart, ni boursiers, ni rentiers, doivent emprunter pour suivre leurs études, à des taux désavantageux s'ils ne répondent pas aux critères demandés pour ces prêts bonifiés. Non seulement les étudiants doivent eux-mêmes financer leurs études mais les plus défavorisés, endettement oblige, paieront plus cher ! L'aide sociale par les prêts bancaires vient donc renforcer les discriminations entre les étudiants au lieu d'en combler les disparités !

Un statut étudiant pour instaurer l'Egalité des Droits

Plus le milieu étudiant devient hétérogène ; plus la recherche et la défense de l'unité d'un statut étudiant devient primordiale. L'étudiant se définit en dehors du revenu de ses parents, de son futur revenu de salarié, il doit pouvoir se libérer de la contrainte du travail

pour financer ses études. Comme le rappelle le texte national dans lequel nous nous retrouvons: "Incontestablement, les étudiants forment une catégorie sociale en pleine expansion". La reconnaissance et l'identité de cette catégorie sociale passe par l'autonomie financière. Seule alternative véritable à l'endettement ou à la charité des bourses, l'instauration d'une allocation d'études minimale pour tous (ou Revenu Minimum Etudiant) irait dans le sens d'un statut égal pour tous les étudiants. Le financement de ce RME au niveau national par des taxes sur les entreprises serait un moyen plus intelligent d'associer ces dernières au financement de l'enseignement supérieur que la "contractualisation" en cours et ses menaces de disparités régionales.

L'éducation n'est pas un investissement individuel comme le suppose la logique des prêts bancaires. C'est un investissement à long terme pour toute la collectivité en matière d'élévation du niveau général de la formation, qu'elle récupère sous forme d'augmentation globale des revenus. Le système des bourses ne s'adressera toujours qu'à une partie des étudiants alors qu'à partir de la défense d'un statut, l'UNEF doit pouvoir s'adresser à tous les étudiants.

RENOUVELER LE SYNDICALISME ETUDIANT

La paralysie du syndicalisme.

Les syndicats demeurent les instruments privilégiés des revendications étudiantes et pourtant, ils ne le sont pas pour la masse des étudiants. Que représente la progression, certes encourageante, de l'UNEF aux dernières élections du CROUS si le taux d'abstention augmente d'année en année ? Que représente la vocation de devenir un "syndicat de masse" lorsque l'adhésion à un syndicat ne concerne qu'un étudiant sur dix ? Chez les étudiants, l'adhésion n'est plus un réflexe mais une réflexion, une réflexion suscitée par une "méfiance" à l'égard de toute confiscation de pouvoir par les organisations. De par cette réflexion, le syndicalisme reste bien "un fait minoritaire".

Le milieu étudiant reste peu mobilisé non par manque de problèmes, non par manque de conscience, mais il a sans doute perdu l'habitude des mobilisations victorieuses. Cinq ans se sont écoulés depuis le mouvement de novembre-décembre 1986. Son souvenir est lointain dans le milieu mais présent dans la mémoire syndicale: le *rassemblement* des étudiants est possible autour de la *valeur qui fait son unité et a porté toutes ses luttes: l'égalité des Droits*. Les exemples de rupture de cette égalité restent multiples: circulaire Joxe du 2 août 1989 instaurant un contrôle discriminatoire de la "réalité des études" pour les étudiants étrangers, façon sournoise dont s'opère la sélection dans les facs par le biais du saquage aux examens. L'UNEF ne doit pas seulement se cantonner dans des luttes locales, matérielles et fragmentées (Les "douches" dans les cités - U"), elle doit être capable de présenter une alternative à tous les étudiants à travers la défense d'un statut homogène, qui doit constituer le noyau de ses nouvelles campagnes.

Un besoin intense de démocratie interne

Pour mener à bien ces nouvelles campagnes, l'UNEF doit s'ouvrir à tous les étudiants, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques. Cela signifie "le respect du statut fédéral de l'UNEF, fédération d'AGE disposant d'une autonomie dans leurs choix de d'activité et ceux de direction" et à ce propos, l'UNEF s'associe aux condamnations de l'exclusion d'une partie de l'AGE de Jussieu. L'UNEF doit également respecter la vie démocratique de l'organisation en tant que telle. En effet, "le BN compense l'affaiblissement de son rôle politique par un comportement de plus en plus autoritaire et interventionniste. Le CN a vu décroître son importance au même rythme que le nombre de ses réunions". La souveraineté du Congrès n'a également pas été suivie en ce qui concerne par exemple la création d'une commission sur les femmes comme l'avait entériné le 74ème Congrès. Tout ceci constitue le préalable pour la stratégie de "rassemblement" que doit mener l'UNEF.